

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 328

Société : RAM 53616

Adulte Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : TANNOUR KHALDOUN

Date de naissance : 11-11-1940

Residence : Casablanca 1 Rue 22 N° 31 Casablanca

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Nada QUASSIO
Médecine Générale
Echographie
Res. Soufiane Imm 1/2 Apt 3,1er Etage
Sidi Maârouf - Casablanca
022 32 14 35 -

Date de consultation : 03/11/2020

Nom et prénom du malade : TANNOUR KHALDOUN

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : AFG ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : Tony

Le : 23/11/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/11/2020	ce		150.00	DR Nadia OUASSI Médecine Générale Echographie Médecine de la femme et de l'enfant
20/11/2020				022 99 436 365 SIDI Mabrouk
28/11/2020	ctr		Cash	DR Nadia OUASSI Médecine Générale Echographie Médecine de la femme et de l'enfant

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	23/11/20	339.96

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Nadia Quassid

Médecine Générale

Diplômée en Echographie Générale

Electrocardiogramme



الدكتورة نادية قاصد

الطب العام

دبلوم الفحص بالصدى

التخطيط الكهربائي للقلب

Casablanca, le :

23/11/2020

الدار البيضاء، في

36,40 TANNAK Nadia



PHARMA LOT : 7643
UT.AV : 01-23
PPV : 36DH40

36,40 Kop ned Dang

LOT 201087 1

EXP 04 2024

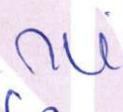
PPV 90 50

90,50

90,50 UCP le macdu



90,50 Xiball



213,00 Applemair Olui

P.P.V. 213.00 MAD

- Factive (ster)



745,00 Nuplj



339,00



Dr Nadia QUASSID
Médecine Générale
Echographe
Res. Soufiane Imm. c'2 Apt 3, 1er Etage
Sidi Maârouf - Casablanca
022 37 14 35

إقامة سفيان - عمارة C2 - الطابق الأول - الشقة 3 - سمي معرف - الدار البيضاء

Résidence Soufiane - Imm. C2 - 1^{er} Etage - Appt N° 3 - Sidi Maârouf - Casablanca

Tél. : 05 22 32 14 35 - الهاتف : Fax : 05 22 58 47 77 - الفاكس :